

Délibération

Conseil de Surveillance

6 juillet 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE SIX DU MOIS DE JUILLET A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR LE DOCTEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur le Dr J. François BEC
- . Monsieur le Dr Jacques BOYER
- . Madame Sophie DAUZAT
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur Christian PETREQUIN
- . Madame le Dr Colette PEYRARD
- . Monsieur Philippe VALLUIT

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Léopold ADÉLAÏDE, président CME
- . Madame Carine ANGOT - CPAM Isère

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Christian DUBLÉ, Directeur
- . M. Jean-François HÉLIE, Secrétaire Général
- . Mme Anna HERRERA, Directrice Services Achats, Logistiques, Travaux
- . M. J. Christian MONTMETERME, Directeur des Systèmes d'Information du GHT
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur des Soins
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur Finances, Contrôle de Gestion et Système d'Information
- . M. Vincent FAURE, Commissaire aux Comptes
- . Mme Sylvie NANO, Direction

ABSENTS EXCUSES :

- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur Samy GACEM
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO

AFFECTATION DES RÉSULTATS – COMPTE FINANCIER 2021


Le Conseil de Surveillance,

- Vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L6143-1,
- Compte tenu des résultats de l'exercice 2021, et en application des articles R. 6145-49 et suivants du code de la Santé Publique,

et après délibération, approuve l'affectation des résultats – compte financier 2021, ainsi qu'il suit :

COMPTE DE RESULTAT	SECTION TARIFAIRE	Résultat 2021	Report à Nouveau	Résultat à affecter	PROPOSITION D'AFFECTATION			
					Réserves affectées à l'investissement	Réserves de compensation	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
ACTIVITE PRINCIPALE		323 559,12	-6 261 250,78	-5 937 691,66				-5 937 691,66
DOTATION NON AFFECTEE		-3 472,60	-35 487,16	-38 959,76				-38 959,76
Section hébergement	Vienne	-196 563,33	-261 447,00	-458 010,33		-380 889,57		-77 120,76
	Chasse s/Rhône	-91 398,16	-442 528,61	-533 926,77				-533 926,77
	TOTAL	-287 961,49	-703 975,61	-991 937,10	0,00	-380 889,57	0,00	-611 047,53
Section dépendance	Vienne	-578 784,17	-1 136 482,03	-1 715 266,20				-1 715 266,20
	Chasse s/Rhône	-100 376,70	-19 313,72	-119 690,42				-119 690,42
	TOTAL	-679 160,87	-1 155 795,75	-1 834 956,62	0,00	0,00	0,00	-1 834 956,62
Section soins	Vienne	1 137 659,11	0,00	1 137 659,11		1 137 659,11		
	Chasse s/Rhône	436 033,61	0,00	436 033,61		436 033,61		
	TOTAL	1 573 692,72	0,00	1 573 692,72	0,00	1 573 692,72	0,00	0,00
INSTITUTS DE FORMATION		-241 719,63	-304 876,19	-546 595,82				-546 595,82
GHT		0,00	-4 723,48	-4 723,48				-4 723,48
TOTAL		684 937,25	-8 466 108,97	-7 781 171,72	0,00	1 192 803,15	0,00	-8 973 974,87

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
 LE PRÉSIDENT,



Dr Jacques BOYER